

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 92-SCE-221

concernant le projet de création de la « concentration gestion et évaluation immobilières » au baccalauréat en administration (7127, 7128)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-vingt-douzième réunion, tenue le mardi 19 mars 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création de la « concentration gestion et évaluation immobilières » au baccalauréat en administration (7127, 7128);

ATTENDU la résolution 135-CMSA-26-02-14-02 du conseil de module des sciences de l'administration approuvant la création de la « concentration gestion et évaluation immobilières » au baccalauréat en administration (7127, 7128);

ATTENDU les éclaircissements fournis par madame Francine Rancourt, directrice du module des sciences de l'administration, ainsi que par madame Lucie Chénier, agente de recherche au décanat des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Madame Louise Briand
Appuyée par Monsieur David Lefrançois

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création de la « concentration gestion et évaluation immobilières » au baccalauréat en administration (7127, 7128) ;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de lever l'exigence reliée à l'offre du certificat en gestion et évaluation immobilières sur la base de cohorte minimale de 30 admissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Lucie Chénier
Agente de recherche
Décanat des études